

Seine
Normandie

AGGLOMÉRATION

Guichet numérique unique

Facilitez vos démarches

Urbanisme !



PRÉFET
DE L'EURE

Liberté
Égalité
Fraternité



DÉPARTEMENT DE
L'EURE
en Normandie





DÈS JANVIER 2022, TOUTES VOS DÉMARCHES D'URBANISME EN LIGNE, 7J/7, 24H/24.

Les communes adhérentes à la mission IDS (instruction du droit des sols) de Seine Normandie Agglomération lancent **Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme**, qui vous permettra dès janvier de déposer en ligne vos demandes de permis de construire, de démolir, d'aménager, ainsi que vos déclarations préalables de travaux et certificats d'urbanisme.

Des démarches simplifiées pour vous permettre de gagner du temps, et d'obtenir plus de transparence sur le traitement de vos demandes grâce à un circuit entièrement dématérialisé entre tous les acteurs de l'instruction, et des échanges facilités jusqu'à la décision de l'administration.

Accessible 7j/7, 24h/24 depuis votre ordinateur, tablette ou smartphone, le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme vous permet d'effectuer la quasi-totalité de vos démarches administratives relatives aux demandes d'autorisation du droit des sols de votre commune, depuis chez vous et en toute sécurité.

**POUR VOUS CONNECTER, RENDEZ-VOUS
SUR SNA27.FR, BOUTON «MES DÉMARCHES»**

**SEINE NORMANDIE
AGGLOMÉRATION**

12 rue de la Mare à Jouy,
27120 Douains
tél : 02 32 53 50 03

